

# Guide de l'accompagnant en période Covid-19

### Maintenez une distance suffisante

Respectez la distance de 1,5 m entre vous et vos interlocuteurs (bénéficiaire, partenaire, etc.)



#### Symptômes de Covid-19?

Prévenez-nous pour annuler l'accompagnement si vous avez des symptômes de la maladie et contactez votre médecin traitant par téléphone.

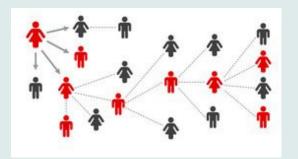


#### Lieu de rendez-vous

Il est prévu que le lieu de rendezvous soit sur place.

Toutefois, lorsque cela n'est pas possible, le bénévole est appelé à faire le trajet avec le bénéficiaire en respectant strictement les mesures d'hygiène en vigueur.

Merci de prendre les noms d'intervenants pour faciliter le tracing en cas de contamination.



#### Horaire des accompagnements

Afin d'éviter l'encombrement dans les transports en commun, il est prévu que les accompagnements s'effectuent entre 08h30 et 16h30.

### Matériel de protection et lavage des mains

Utilisez le matériel de protection fourni par l'Association : deux masques + gel hydroalcoolique. Après chaque usage, il est important de laver les masques et les repasser pour désinfection.

Par ailleurs, à chaque fois que cela est possible, lavez-vous les mains, avec de l'eau et du savon, de manière correcte (se frotter bien les mains pendant 1 à 2 minutes).

#### Mesures d'hygiène

- Évitez tout contact avec des objets ou des surfaces utilisés ou touchés par d'autres. personnes (emportez votre bic et bloc note en mission).
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou utiliser un mouchoir jetable (usage unique).
- Évitez de vous toucher le visage.



### Interruption de l'accompagnement

Le bénévole a le droit d'interrompre l'accompagnement en cours si les mesures d'hygiène et de sécurité ne sont pas respectées par le bénéficiaire ou sur le lieu de rendez-vous. Il devra alors l'indiquer dans son retour.

En cas de contrôle de police, il faudra présenter votre carte de bénévole et ce guide.





## Conditions d'accompagnement ambulatoire communiquées aux partenaires

Afin d'assurer la sécurité sanitaire des bénéficiaires et des bénévoles, quelques conditions d'accompagnement ont été communiquées aux partenaires. Ils sont tenus à les respecter faute de quoi nous ne serons pas en mesure de réaliser les accompagnements demandés.

- Jusqu'à nouvel ordre, nous ne ferons pas des accompagnements à l'hôpital. Par contre nous pouvons accompagner chez le praticien (cabinet de médecin, kiné, logopède, thérapeute, etc.)
- L'idéal serait que l'accompagnant et le bénéficiaire se rencontrent sur place, au lieu de rendez-vous, afin de favoriser la distance sociale. Pour tout accompagnement où le bénévole fait le trajet avec le bénéficiaire, le respect de la distance sociale reste impératif.
- Pas d'accompagnement des personnes à risque.
- Éviter les accompagnements avant 08h30 et après 16h30 pour être sûr de respecter la distance sociale dans les transports en commun.
- Respecter les mesures de sécurité en vigueur (port du masque par le bénéficiaire, etc.)
- Prendre connaissance et communiquer les règles mises en place par le service où se rendront votre bénéficiaire et notre bénévole
- Accompagner pour des trajets raisonnables (privilégier des trajets à pieds quand c'est possible).
- Nous assurer que votre bénéficiaire est en mesure de comprendre les mesures d'hygiène et de les appliquer et respecter.
- Il est possible qu'un accompagnement soit annulé à la dernière minute, car nos bénévoles resteront à la maison s'ils ont les symptômes de Covid-19.
- Le non-respect des règles de sécurité (port du masque, etc.) ou des règles de distance sociale peut entraîner l'interruption de l'accompagnement en cours.

### Informations à recevoir du partenaire demandeur et à communiquer au bénévole

- Communiquer sur les mesures d'hygiène et de sécurité prévues par le service où va se passer l'accompagnement.
- Assurer que le bénévole pourra bien être présent à l'entretien (vu la question de la distance sociale, il est possible que l'espace ne soit pas suffisant pour accueillir le bénéficiaire et le bénévole).
- Nous assurer que le bénéficiaire est capable de comprendre les mesures d'hygiène et de les appliquer.